

---

Groupe de familles et de professionnels qui échangent et s'informent sur :  
**Les Communications Alternatives et Améliorées (CAA)**

---

Résumé de la journée

Date, Heure, Lieu

Le mardi 25 février 2020

De 8h30 à 17h

A Réalmont



Qui organise cette journée ?

Mathilde SUC MELLA,

Elle travaille pour CAApables.

Delphine POINOT,

Elle travaille pour l'ERHR.

Argana BESSIERE,

Elle travaille pour l'ERHR.

Tout ce que Mathilde dit aujourd'hui, c'est écrit sur une page informatique qu'on appelle en anglais « powerpoint ». C'est le document numéro 1 qui est avec ce résumé.



Qui est présent à cette journée ?

- 30 professionnels. Sur les 30 professionnels :
  - ➔ certains travaillent avec des enfants
  - ➔ d'autres professionnels travaillent avec des adultes ou des personnes âgées.
  - ➔ 2 personnes travaillent à la MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.

Et

- 2 familles. Les professionnels sont aussi des familles quelquefois.





## LA JOURNEE

### MATIN

8h30 : tout le monde boit une boisson ensemble (café, thé...)



9h : Delphine présente l'IJA et l'ERHR.

9h30 : Delphine montre la vidéo de Marielle. Pour la voir, cliquer sur : [vidéo de Marielle](#).

Marielle est la mère de Géraldine.

Géraldine ne parle pas à l'oral.

Marielle et Géraldine se comprennent parce qu'elles utilisent la CAA. La CAA est un code.



Marielle explique : « C'est dur de créer un code avec Géraldine. Mais aujourd'hui, c'est essentiel à ma vie et à la vie de Géraldine. »

10h : Mathilde se présente.

Elle est professeur de lettre : elle apprend à des adultes tout ce qui concerne le français depuis que cette langue existe.

Elle est la mère de 3 enfants. Sur ces 3 enfants, le plus âgé a un handicap : il ne parle pas.

Mathilde voyage dans d'autres pays pour apprendre comment elle peut communiquer avec lui.

Maintenant, Mathilde apprend aux autres professionnels et aux autres familles à communiquer sans la parole : elle est formatrice en CAA.



11h : Mathilde explique ce qu'est la CAA

Elle dit la définition de la communication.

Si une personne ne parle pas à l'oral, il faut dire qu'elle « communique autrement ».

Parce que la personne parle, mais différemment.

Après, Mathilde parle des préjugés : c'est les fausses idées que certaines personnes ont sur ceux qui communiquent autrement.

Pour finir, Mathilde présente les différents outils qu'on peut utiliser pour la CAA.

Pour le résumé de toutes ces informations : Mathilde donne un guide où tout est écrit. C'est le document numéro 2 qui est avec ce résumé.





Quand tout le monde pense à la CAA, tout le temps : c'est « l'accessibilité universelle ».

Exemple : quand je veux expliquer quelque chose, je peux utiliser des images qu'on appelle « pictogrammes ».

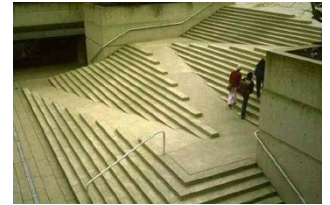
Je peux utiliser aussi des histoires qu'on appelle « scénarios sociaux ».

Par exemple, cliquer sur ce lien : [images](#)

Par exemple, cliquer sur ces 2 liens : [histoires](#) et [scénarios sociaux](#)

Si une personne ne voit pas et n'entend pas, je peux aussi utiliser la technique du « co-signer » : faire le signe avec les mains de la personne.

Exemple : manger.



## PAUSE REPAS



## APRES-MIDI

14h : on parle des enfants qui utilisent la CAA

Tout le monde est d'accord pour dire : « La CAA prend du temps ».

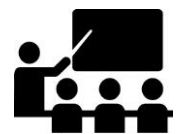
Il faut un temps d'observation, un temps d'évaluation, un temps d'accompagnement, un temps d'échanges, un temps de travail, un temps de se tromper, un temps pour apprendre.

Une éducatrice spécialisée explique son travail :

Elle travaille avec des enfants sourds ou malentendants avec des handicaps associés.

Avec ses collègues, tout le monde travaille en 3 parties :

- la prévention : organiser des journées de sensibilisation pour les personnes qui ne connaissent pas la surdité
- l'anticipation : quand un enfant change d'établissement, l'anticipation c'est de préparer un « passeport personnel ». Dans ce passeport personnel, il y a tout ce qu'aime l'enfant, ce qu'il n'aime pas, comment il communique. Toutes les informations utiles !
- le « tuilage » : c'est de pouvoir organiser des temps de transition. Les professionnels qui accompagnent l'enfant aujourd'hui rencontrent les professionnels qui vont accompagner l'enfant dans le futur. Ils peuvent faire connaissance et échanger.



Une autre éducatrice spécialisée explique son travail :

- dans l'établissement où elle travaille, il y a des « référents de communication » : ce sont des personnes qu'on choisit pour travailler la communication. Il y en a une par service. Ces personnes se réunissent une fois par mois.
- Le problème est : quelquefois les référents de se retrouvent seuls pour travailler.



Tout le monde est d'accord pour dire : « La CAA, c'est l'affaire de tout le monde. Pas seulement d'une seule personne ».

C'est les directeurs qui doivent transmettre les principes de la CAA.



15h : on parle des adultes qui utilisent la CAA.

Chaque personne écrit sur un papier ses idées. On en parle ensuite ensemble. Mathilde et Delphine ont trié les idées des personnes en 2 colonnes. La première colonne avec les bénéfiques. La deuxième colonne avec les obstacles.

Les intérêts de la CAA :

- C'est un droit fondamental : une liberté essentielle.
- La CAA encourage l'autonomie et l'émancipation : c'est savoir agir par soi-même. Agir pour soi-même.
- Avec la CAA, il est plus facile de comprendre les choses. Plus facile aussi d'exprimer des choses.
- Les personnes qui utilisent la CAA peuvent participer et donner leur avis dans toutes les discussions : c'est la « participation sociale et citoyenne ».
- On peut aussi se rencontrer.
- Discuter ensemble de ce qui ne va pas. Trouver des solutions.
- Tout le monde doit travailler ensemble : les directeurs et les professionnels qui accompagnent les personnes tous les jours.



Les obstacles de la CAA :

- Dans les établissements, il y a souvent du « turn-over » c'est un mot anglais qui signifie qu'il y a des professionnels qui partent de l'établissement et des nouveaux qui arrivent. Quand c'est trop souvent, les professionnels n'ont pas le temps d'échanger sur leur pratique. Des informations sont perdues.
- Les professionnels ont besoin de faire des formations pour mieux comprendre la CAA.
- Dans certains établissements, tout le monde ne participe pas à mettre en place la CAA.



## Fin de la journée

16h : La journée est presque finie. Mathilde, Delphine et Argana reprennent les idées de la journée pour en faire une conclusion.

On retient :

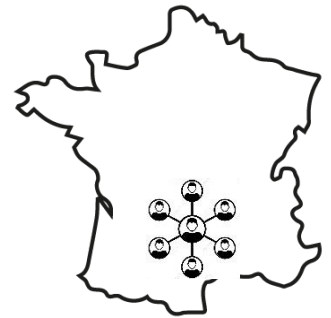
La CAA c'est dur à mettre en place. Mais c'est possible et nécessaire.

Tout le monde doit travailler ensemble : les directeurs et les professionnels du même établissement.

Ils peuvent aussi s'inspirer et échanger avec les directeurs et les professionnels des autres établissements du Tarn : c'est le « réseau local ».

Si tous les départements s'organisent, nous pourrions même organiser une journée tous ensemble pour se rencontrer et partager les idées : c'est le « réseau régional ».

17h : la journée est finie.



## 2 photos prises pendant la journée :

